

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026 ET 2027**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park aura lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford le 18 décembre 2024, à 19h30, afin d'examiner les sujets suivants :

- Adoption du budget de la municipalité pour l'année 2025;
- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la *Loi sur cités et villes*.

DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 9 DÉCEMBRE 2024

Me Alexandra Quenneville, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 9 décembre 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville, greffière